

REMERCIEMENTS DE MONSIEUR XAVIER GUTHERZ

Éloge de son prédécesseur Monsieur Robert SAUZET

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Chères consœurs et chers confrères,
Chers amis,

L'Académie m'a fait l'honneur de m'élire en tant que membre non résidant. Je voudrais tout d'abord adresser mes plus chaleureux remerciements à mes parrains qui ont proposé et appuyé mon élection. Ces remerciements iront donc à Daniel-Jean Valade, vous qui avez été très attentif aux projets culturels des membres de ma famille. Ainsi vous m'avez permis de mener à bien en 1990 l'exposition sur le patrimoine naturel et culturel de Djibouti, inaugurée dans le cloître des Jésuites, en présence d'Yves Coppens et du ministre de la Culture de la République de Djibouti. Ainsi, vous avez courageusement fait appel en 2002 à mon regretté frère Dominique, pour prendre la direction de l'École des Beaux-arts, à un moment où elle semblait sombrer dans l'à-peu-près n'importe quoi. Vous aviez vu juste en faisant le pari de nommer à ce poste cet artiste peintre sans expérience administrative. Je remercie mes deux autres parrains, mes deux amis d'enfance qui sont Frédéric Abauzit et Christian Salençon, le protestant et le catholique, un thème sur lequel nous allons bien sûr revenir. Pour terminer ce préambule, je voudrais, Monsieur le Président, vous dire combien j'ai été sensible à votre propos concernant mes parents, ce qu'ils ont été et ce qu'ils ont pu apporter à notre ville et à ses habitants.

Je dois donc occuper le fauteuil qui a été attribué le 10 juin 1994 au Professeur Robert Sauzet, devenu membre honoraire en 2019. L'éloignement géographique et son état de santé ne lui permettaient plus depuis quelques années de fréquenter l'hôtel de l'Académie. C'est un honneur pour moi que de devoir évoquer la carrière d'un si grand historien mais aussi un défi, car, bien qu'ayant été éduqué dans la même religion, je ne suis pas familier du domaine de recherche de mon éminent collègue.

Je remercie ses proches, particulièrement son fils aîné, Patrick, qui m'a beaucoup appris lors d'un long entretien téléphonique consacré au parcours de son père. Il m'a aussi confié un document précieux qui m'a été fort utile : la « laudatio » prononcée par Brigitte Maillard, une des collègues de Robert Sauzet à l'université de Tours, à l'occasion de la remise des Mélanges publiés en 1996 en son honneur.

Parlons d'abord de l'homme avant d'aborder l'œuvre. Robert Sauzet est issu d'une famille paysanne cévenole et catholique, implantée anciennement à Saint-Martial, une petite commune gardoise de 180 habitants à une dizaine de kilomètres au nord de Sumène. Saint-Martial est un village où de tout temps la population catholique- et autrefois royaliste- est restée majoritaire, tout comme dans les communes voisines de Notre-Dame de la-Rouvière et Saint-André-de-Majencoules, ce qui leur a valu le surnom de « Vendée cévenole ». Il est clair que cette situation particulière – on aurait même pu dire cette anomalie si on ne disposait pas aujourd'hui des

travaux de notre confrère pour l'éclairer- est largement pour quelque chose dans le choix des thèmes de recherche de l'historien.

Son père fut envoyé au front en 1917 à l'âge de 19 ans. Une première fois gazé et hospitalisé, il y repartit et en revint en 1918, les tympanes éclatés. On lui proposa plus tard un emploi de garde-chasse à Saint-Hippolyte-du-Fort et c'est dans cette cité des Basses- Cévennes calcaires que naquit Robert Sauzet au début de l'hiver 1927. Il passa ses premières années à Saint-Hippolyte puis en 1930, la famille acquit un mazet à Nîmes sur les hauteurs de Castanet, juste à côté du célèbre mazet de Mestre Roumieux que les vieux nîmois connaissent bien grâce à la célèbre chanson de Louis Roumieux dont je ne peux m'empêcher de réciter les premiers vers « *Lou mazet de Mestre Roumieu es un mazet come n'i'a gaire, ben segur dins tout lou terraire , se n'en vei ges coume lou sieu* » etc... C'est un mazet que la famille possède toujours, ce qui lui permet de produire une modeste récolte d'olives. La bâtisse fut un peu agrandie par le père de Robert pour en faire une habitation pérenne mais comme me l'a indiqué Patrick, l'eau de la ville n'y arriva qu'en 1960. Heureusement, il y avait une citerne. Robert fait sa scolarité à l'école primaire de Castanet puis au lycée Daudet pendant la seconde guerre mondiale. Il obtient son bac en 1945. Il s'inscrit alors à l'université de Montpellier en Histoire et, pour payer ses études, exerce le métier de « pion ». A Montpellier, il rencontre sa future épouse, Madeleine, sur les bancs de l'université. Madeleine Bouillie, originaire du Perche est la fille d'un capitaine de gendarmerie affecté à Chinon au début de la guerre mais qui fut « exfiltré » à Montpellier par ses supérieurs, craignant que son appartenance à un réseau de résistance ne lui soit fatal. Cette mutation est à l'origine de la rencontre entre un gars du Midi et une fille du Nord. De leur union sont nés plus tard 3 garçons, Patrick, Michel puis Frédéric. Madeleine, pour cette raison ne reprit une activité professionnelle qu'assez tard en tant qu'ingénieur de recherche dans les universités, notamment à Tours, et nous y reviendrons. L'aîné de leurs enfants, Patrick, a suivi en partie la voie paternelle, puisqu'il est professeur à l'université de Toulouse Jean-Jaurès (émérite depuis quelques années) non pas en histoire religieuse mais en linguistique occitane dont il est un des meilleurs spécialistes ; Michel, le second dans l'ordre des naissances, a été professeur d'histoire et géographie dans le secondaire puis proviseur d'importants établissements français à l'étranger, notamment à Tripoli, Beyrouth et Tokyo et Frédéric est le seul à être resté à Tours où il exerce la psychiatrie.

A la fin des années 1940, Robert Sauzet, étudiant, suivait attentivement à la faculté des lettres de Montpellier, les cours d' Alphonse Dupront, un professeur d'histoire spécialiste des religions. Personnalité active et bien connue dans la ville, Dupront avait ses partisans et ses adversaires. Il acquit une notoriété internationale notamment grâce à sa thèse « le mythe de croisade » soutenue en 1956 en Sorbonne mais publiée post-mortem en 1977 grâce à Pierre Nora et Mona Ozouf. On ne peut comprendre la trajectoire scientifique de son élève sans mesurer combien l'empreinte de l'enseignement et de l'œuvre scientifique de Dupront y est pour beaucoup. La thèse de Dupront qui ne fait pas moins de 2681 pages sortait du commun par l'originalité de la démarche historique. Il s'agissait d'une sorte d'anthropologie historique qui examinait non seulement les faits eux-mêmes, les deux siècles de croisade, mais, largement au-delà, le phénomène sur la très longue durée, jusqu'au XXe siècle, le « rêve de croisade » qui a persisté dans les sociétés modernes et contemporaines. Robert Sauzet suit donc ses cours d'histoire religieuse, sans se douter que, quelque 12 ans plus tard, il retrouvera son cher

professeur, après un temps passé dans l'enseignement secondaire. Après ses études, il enseigne en effet dans les lycées, à Bastia, puis à Mende et enfin à Nîmes muni d'abord de son CAPES, puis de son agrégation obtenue en 1955, à la 17^e place, soulignons le d'autant plus, qu'au même concours, Pierre Miquel, n'obtenait que la 30^e place. Comme me l'a rappelé un jour l'un de mes maîtres en Préhistoire, l'Académicien Jean Guilaine, « il y a toujours un professeur quelque part à l'origine d'une vocation ou qui vous indique la bonne voie à un moment décisif de votre trajectoire intellectuelle ». Pour Jean Guilaine, ce fut Louis Signoles, alors professeur d'histoire au lycée de Carcassonne qui lui insuffla « le désir d'histoire » selon le titre de son autobiographie. Pour Robert Sauzet, ce fut, à n'en pas douter, pour une large part, Alphonse Dupront.

Alors qu'il enseigne au lycée de Nîmes, Dupront, l'appelle en 1961 auprès de lui, en Sorbonne, pour lui proposer un poste « d'assistant de recherche », une fonction aujourd'hui disparue, une sorte d'auxiliaire du prof qui devait assurer les examens pour le « patron ». Ce dernier lui confiait aussi des travaux de recherche afin de préparer ses propres publications ! (C'est la définition même du mandarinate !). Ce fut un moment décisif pour la future carrière de chercheur de Robert Sauzet. Il n'envisageait pas alors de consacrer ses travaux à l'histoire religieuse. Il nous l'indique d'ailleurs dans une de ses communications à l'Académie en 1994 intitulée « Itinéraires en histoire religieuse nîmoise ». Alors influencé par la lecture du célèbre ouvrage de Marc Bloch *les caractères originaux de l'Histoire rurale française*, il avait consacré son Diplôme d'Études Supérieures (l'actuel master 2) à l'histoire des campagnes languedociennes du XII^e et XIII^e siècles, d'après le cartulaire de Maguelonne.

Sous la direction de Dupront, Robert Sauzet rédige sa thèse de troisième cycle, soutenue en 1970 sous l'intitulé: *Les visites pastorales dans le diocèse de Chartres pendant la première moitié du XVII^e siècle : essai de sociologie religieuse*. A l'origine, il devait s'agir d'une comparaison entre les diocèses de Chartres et de Nîmes mais pour des raisons scientifiques et documentaires, il décide de consacrer son doctorat au diocèse de Chartres. Comme l'a indiqué Brigitte Maillard dans sa *laudatio*, la sociologie religieuse était alors une discipline neuve. Mais n'oublions pas qu'Alphonse Dupront avait lui-même sous-titré sa propre thèse « essai de sociologie religieuse ». Pour rédiger la sienne, Robert Sauzet se plonge dans l'étude des archives diocésaines et surtout des procès-verbaux des visites pastorales, ces journées pendant lesquelles l'évêque ou son délégué visite son diocèse pour aller à la rencontre des fidèles et entendre leurs préoccupations non seulement d'ordre spirituel mais aussi d'ordre social et économique. Il s'agit là d'une mine d'informations sur tous les aspects de la vie d'une population pendant l'ancien régime. Une des clés de la méthode mise en œuvre par notre historien est d'avoir compris tout l'intérêt qu'un chercheur peut tirer de ces documents et de leur interprétation. Cette première thèse n'a pas été publiée tout de suite mais cinq ans après la soutenance chez un éditeur italien. Pendant ces cinq ans, Robert Sauzet rédige son doctorat d'État et le soutient en 1976. Ce doctorat est publié peu de temps après par les presses de l'université de Lille (1978), puis à nouveau par les publications de la Sorbonne. La recherche est cette fois centrée sur le Languedoc oriental et a pour sujet : *Contre-Réforme et Réforme catholique en Bas-Languedoc. Le diocèse de Nîmes au XVII^e siècle*. Autant, comme l'a souligné lui-même Sauzet, la question protestante était marginale à Chartres, autant elle devenait incontournable dans le diocèse de Nîmes. Il écrit « Sur le terrain nîmois, je me rendis compte

rapidement qu'il était impossible d'étudier la Réforme catholique sans envisager conjointement la Contre-Réforme, qu'il était indispensable de compléter les beaux ensembles documentaires des séries G et H des archives départementales par les archives protestantes notamment les délibérations synodales et consistoriales » (Je rappelle ici que la série G contient les archives du clergé séculier et la série H celles du clergé régulier). Je reviendrai plus loin sur le sens et la portée de ce travail, l'une des pièces maîtresses de son œuvre.

En 1966, alors que Robert Sauzet est toujours assistant de recherche à la Sorbonne, un de ses anciens collègues Denis Richet, qui l'y avait accueilli avec bienveillance en 1961, l'appelle à Tours où se met alors officiellement en place la nouvelle université François Rabelais dans le cadre de la réforme Faure. Il rejoint le Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (CESR) fondé en 1957, d'abord installé à Poitiers puis transféré à Tours. C'était le troisième centre d'études spécialisé créé en France, après le Centre d'Études supérieures de Civilisation médiévale de Poitiers (1953) et le Centre de recherches d'histoire des religions de Strasbourg créé en 1955. Dès lors, il n'a eu cesse de contribuer, en donnant le meilleur de lui-même, au sein de son université, au développement conjoint du département d'histoire et du CESR.

Dix ans après son arrivée à l'université de Tours où il exerce d'abord comme maître-assistant, il est élu professeur. Il poursuit son enseignement dans le département d'histoire dont il devient pour quelques années le directeur en 1977. Enfin, il est élu directeur du CESR de 1985 à 1991. Là, malgré les lourdes charges administratives, d'enseignement et de direction de maîtrises DEA et thèses, il organise plusieurs colloques et poursuit son œuvre personnelle en publiant de nombreux articles et en dirigeant ou rédigeant plusieurs ouvrages :

Dans le tome 2 de la monumentale *histoire religieuse de la France*, dirigée par Jacques Le Goff et René Raymond, paru en 1988, il signe avec Élisabeth Labrousse une très belle synthèse sur la vie religieuse en France au XVIIe siècle. Puis, en 1992, paraît aux éditions Paradigme, à Caen, un nouvel ouvrage : *Chronique des frères ennemis. Catholiques et Protestants à Nîmes XVIe au XVIIIe siècle*. En 1994, paraît, aux éditions de l'université de Tours, *Les Réguliers mendiants acteurs du changement religieux dans le Royaume de France*.

Robert Sauzet ne quittera plus l'université de Tours ni le CESR jusqu'à son départ à la retraite en 1995 qui n'en fut pas vraiment un puisqu'il obtint l'éméritat qui lui permit de conserver un statut officiel de chercheur dans son laboratoire. La Touraine était déjà devenue depuis des années sa seconde patrie, après le Languedoc. Plusieurs publications, ouvrages et articles, témoignent de l'intérêt qu'il n'a cessé de porter à l'histoire religieuse de la région ligérienne. Il poursuit donc son œuvre avec la rédaction ou la direction de plusieurs ouvrages : le colloque *Henri III et son temps* en 1997 ; *Le notaire et son roi. Étienne Borrelly (1633-1718). Un nîmois sous Louis XIV*. en 1998. En 2002, il publie deux nouveaux ouvrages : *Les frontières religieuses en Europe du XVe au XVIIIe siècle* et *Les Cévennes catholiques, Histoire d'une fidélité XVIe-XXe siècle*. La série se poursuit avec en 2007 *Au « Grand siècle des âmes », Guerre sainte et paix chrétienne en France au XVIIe siècle*. En 2009, paraissent les actes du 39e colloque international d'Études Humanistes, organisé au CESR sous le thème « *La Ville à la Renaissance* ». Je voudrais ici en évoquant cette époque si fructueuse pour les recherches de Robert Sauzet ne pas oublier combien son épouse Madeleine a contribué par ses travaux personnels aux recherches de l'équipe du CESR. En témoigne - entre autres- sa contribution aux Mélanges offerts à son époux à son départ à la retraite. On y trouve en effet un article

intitulé : *Nîmes en Bas-Languedoc : l'évolution des noms de personnes du Xe au XIIe siècle*, cosigné par Madeleine Sauzet et Monique Bourin.

Le thème des Cévennes catholiques restera le sujet de prédilection de cette œuvre aussi originale qu'abondante et par bien des aspects innovante dans son champ disciplinaire. Dans l'évocation de son itinéraire d'historien dont il nous révèle quelques clés dans une de ses communication à l'Académie (Mémoires, 2001-2002, p. 61-71), il nous dit « *la persistance et la résistance du catholicisme dans une partie des Cévennes sont des faits incontestables, souvent ignorés en dehors du département du Gard. Il y a là le problème d'une minorité mal connue. On peut leur appliquer les remarques historiographiques de notre confrère Gabriel Audisio sur les difficultés de la compréhension de ces minorités par ceux qui n'ont jamais vécu dans cette « situation d'infériorité structurelle" »*

Dans son doctorat d'État, *Contre-Réforme et Réforme catholique en Bas-Languedoc. Le diocèse de Nîmes au XVIIe siècle*, après avoir dépouillé les abondantes sources documentaires nîmoises, qu'elles soient d'origine catholique ou protestante, Robert Sauzet propose une approche originale et inédite de la réaction de l'église romaine face au défi protestant, à travers le double courant de la Contre-Réforme et de la Réforme catholique dans le cadre du diocèse de Nîmes. Ce diocèse couvrait alors un vaste territoire des Cévennes à la Camargue. Il y expose notamment que malgré la vigueur de la contre-offensive catholique peu après la promulgation de l'édit de Nantes, les calvinistes, nombreux et bien implantés offrent une forte résistance et il y a plus de conversions à leur profit que l'inverse. A Nîmes même, les forces économiques étaient majoritairement calvinistes, comme l'avait bien démontré Line Teisseyre Salmann dans sa thèse de l'École des Chartes soutenue en 1974. Il était dès lors très intéressant d'analyser les succès mais aussi les échecs de la contre-attaque catholique dans un diocèse où les calvinistes étaient largement dominants.

Dans son ouvrage *les Cévennes catholiques*, Robert Sauzet porte son regard sur la situation des catholiques cévenols au cours des guerres de religion des XVIe et XVIIe siècles. Il élargit le champ chronologique en traitant la question de l'acceptation ou du refus de la Réformation au XVIe siècle, examine la compétition entre catholiques et protestants et notamment la vie des paroisses catholiques pendant la révolte des Cévennes, dans les premières années du XVIIIe siècle ainsi que l'attitude du clergé pendant la période d'étouffement du protestantisme décidée par Louis XIV. Cet ouvrage fortement documenté par l'examen détaillé de chroniques, d'archives ecclésiastiques, de fonds notariaux, contribue, comme ceux qui l'ont précédé, à corriger une image quelque peu faussée de l'histoire des Cévennes vue par la mémoire collective qui accorda une place démesurée à l'insurrection des Camisards. A contrario, sans pour autant tomber dans un esprit de revanche, Robert Sauzet révèle l'existence de ces paysans qui sont restées fidèles à leur foi ancestrale et qui représentent plus d'un quart de la population. Il montre comment alors que les deux communautés partageaient les mêmes conditions de vie particulièrement difficiles, la division religieuse est restée la plus forte. Ce dimorphisme à la fois religieux et politique a persisté de la Révolution à la première guerre mondiale qui a fortement décimé les jeunes gens des deux communautés. Il a engendré aussi des clivages politiques : la population catholique est restée longtemps fidèle à la monarchie, alors que la

population protestante penchait plus aisément pour la République. On y apprend par exemple qu'en 1906, après la promulgation de la loi de séparation de l'Église et de l'État, l'inventaire des biens de l'église provoqua dans la « Vendée cévenole » de graves incidents.

La façon dont l'auteur traite ce sujet est dans la continuité parfaite de ses précédents travaux. J'ai consulté plusieurs notices écrites par d'autres historiens qui ont résumé ou analysé *les Cévennes catholiques*. Ainsi, Olivier Christin a publié un court article de présentation de l'ouvrage dans le quotidien *Le Monde* peu après la parution. Il écrit « *Sauzet a choisi de mener une enquête méticuleuse qui alterne esquisses économiques, descriptions sociologiques, portraits et récits chronologiques. S'il invoque la micro-histoire, l'auteur semble plus proche de l'anthropologie historique telle que la conçoit Nathan Wachtel, réflexion puissante sur les identités culturelles des minorités.* » (Nathan Wachtel est un historien et anthropologue américaniste qui a étudié les minorités marannes du Brésil.)

Ce constat pourrait s'appliquer à l'ensemble des écrits de Robert Sauzet au sein desquels on perçoit une façon d'explorer le sujet en faisant appel à de multiples items. L'anthropologie historique et l'histoire des mentalités issues de la troisième génération de l'École des Annales à la fin des années 1960, portent un intérêt particulier aux formes de la vie quotidienne, aux liens de parenté, à l'alimentation, aux rituels, à divers aspects des pratiques culturelles, étudiées sur la longue durée. L'École des Annales a renouvelé en profondeur l'historiographie française du XXe siècle en proposant une « Histoire totale » qui ne se limite plus aux aspects politiques, militaires ou diplomatiques et introduit le social et les mentalités. C'est bien dans cette tradition que s'inscrit l'œuvre de Robert Sauzet qui, parmi d'autres historiens de sa génération, a contribué à une prise de recul par rapport à l'histoire institutionnelle pour réhabiliter le rôle du peuple et des laïcs. Dans un article publié dans la revue *recherches de science religieuse* en 2021, Florian Mazel, enseignant à l'université de Rennes 2, propose trois fondements épistémologiques pour l'histoire religieuse : Le premier réside dans la primauté accordée aux sources primaires, c'est à dire aux documents du passé parvenus jusqu'à nous, la documentation. Le deuxième fondement épistémologique réside dans l'opération de contextualisation: toute source ou document quelle qu'en soit la nature, doit être restitué dans son contexte d'origine. Le troisième fondement tient au questionnaire de l'historien, c'est-à-dire aux questions qu'il entend poser à la documentation, à l'enquête ou à l'investigation à laquelle il entend la soumettre. Florian Mazel en conclut que « *la production de la vérité historique se situe au carrefour de ces trois fondements.* ».

Nous venons d'évoquer les Cévennes, si chères à notre professeur, mais son enfance nîmoise et l'attachement indéfectible à ses hauteurs du quartier de Castanet m'amènent, au-delà de l'évocation de sa thèse d'État dont j'ai déjà parlé, à revenir à ce volet strictement nîmois de ses travaux historiographiques. J'y reviens à travers la brève évocation d'un autre bel ouvrage paru en 1998 chez Plon, consacré à Etienne Borrelly, ce notaire nîmois né en 1633 et mort en 1717, catholique et fervent royaliste, fortement antiprotestant, sous le règne de Louis XIV. Robert Sauzet s'est intéressé à ce personnage parce qu'il lui paraissait très représentatif du milieu catholique nîmois au XVIIe siècle. Il pouvait s'appuyer notamment sur un précieux document, le livre de raison du notaire, conservé aux Archives départementales. Dans ses *itinéraires en histoire religieuse nîmoise*, notre confrère nous révèle que : « *Borrelly permet d'atteindre les*

rythmes quotidiens d'une existence provinciale au grand siècle et le jeu des forces politico-religieuses qui divisent sa cité ».

Une deuxième étude, publiée en 2012 dans les Mémoires de l'Académie de Nîmes nous plonge à nouveau au cœur de la situation religieuse nîmoise du XVII^e siècle. Elle s'intitule *A Nîmes au temps du ministériat : l'évêque Anthime-Denis Cohon, 1595-1670 et le début d'une « guerre juste » 1636-1643*. Ce personnage, issu d'une famille de la noblesse bretonne, après des études de droit est ordonné en 1619. Il est déjà chanoine du Mans à 23 ans. Sa réputation de grand prédicateur amène Richelieu à le faire nommer prédicateur du roi. Il est nommé évêque de Nîmes en 1634. Dès lors il s'acharne à défendre la religion catholique dans ce fief protestant. Il est toujours resté très proche de Richelieu et prend une part non négligeable dans la mobilisation des catholiques et des protestants pour contrer en 1637 l'offensive militaire des 15000 soldats espagnols qui déferlaient sur le Languedoc. Plus tard, après avoir quitté Nîmes pour Dol, en Bretagne, il y revient en 1655 et il y meurt en 1670 après avoir été mêlé aux troubles de la fronde pendant laquelle il resta fidèle à Mazarin. A travers la biographie de ce personnage aux multiples facettes, ce sont tous les grands événements et les enjeux politiques d'une époque troublée et complexe que l'historien analyse et rend accessibles. Il y aurait encore beaucoup à dire sur les nombreuses publications de Robert Sauzet. Elles ne concernent pas toutes Nîmes et les Cévennes, loin de là, même si le Languedoc est resté son terrain privilégié de recherche sur les rapports entre catholiques et protestants.

Sa bibliographie est éloquente : Il faut rappeler la participation de notre confrère à d'importants ouvrages collectifs comme *l'histoire religieuse de la France* ou *l'Histoire des Catholiques français* et pour finir par notre ville - à tout seigneur tout honneur-, sa contribution à l'ouvrage collectif dirigé par Raymond Huard : *Histoire de Nîmes*.

J'ai déjà évoqué ses principaux ouvrages sur l'histoire religieuse de notre région. Mais comment ne pas mentionner d'autres œuvres de portée plus générale comme l'ouvrage intitulé *Au grand siècle des âmes, guerre sainte et paix chrétienne en France au XVII^e siècle*, où il examine l'évolution du sentiment spirituel et le bouillonnement des idées dans la France de Louis XIV. Ou encore : *Mendiants et réformes. Les réguliers mendiants, acteurs du changement religieux dans le royaume de France (1480-1560)*. Je vous épargnerai ici la longue liste de ses articles publiés dans diverses revues et vous renverrai pour cela à la seule liste bibliographique publiée à ce jour par Brigitte Maillard dans les mélanges offerts à Robert Sauzet. Elle a l'unique inconvénient de s'arrêter à la date de parution de l'ouvrage, c'est-à-dire 1995.

Je terminerai cet éloge avec la question du positionnement d'un auteur de confession catholique qui étudie une période de notre histoire dominée par l'affrontement avec le protestantisme, qui plus est, dans une région où « la légende des Camisards », pour reprendre le titre de l'ouvrage bien connu de Philippe Joutard, est fortement ancrée dans la mémoire collective. Et pour cela, je m'en remettrai volontiers à ce que Robert Sauzet dit lui-même de son engagement. Dans sa communication de 1994 à l'Académie, les *Itinéraires en histoire religieuse nîmoise*, auxquels j'ai déjà fait référence, il dit qu'il a pris conscience en dépouillant les sources archivistiques nîmoises d'une nécessaire déconfessionnalisation de l'Histoire religieuse. Plus loin, il écrit « il me semble qu'en cette fin de siècle, un certain nombre de faits doivent servir à exorciser les

passions antagonistes, tout en affirmant la spécificité du fait religieux ». Tous les historiens qui ont commenté ses publications consacrées aux Cévennes ont senti son empathie pour ces populations rurales et ce, non seulement pour le peuple de ses lointains aïeux catholiques, mais aussi pour leurs « frères ennemis ». Nonobstant, comme l'a souligné Brigitte Maillard, il n'a « jamais abandonné les exigences de l'honnêteté historique ».

De nos jours, alors que l'origine géographique, sociale et culturelle des populations de nos vallées cévenoles a profondément évolué et malgré l'œcuménisme et le dialogue désormais largement pacifié entre les deux anciens « frères ennemis », quelques relents des conflits du passé persistent çà et là même si c'est de façon discrète et sans conséquence réelle. Ainsi, il aura fallu, comme le souligne Thierry Bourrier, correspondant de Midi-Libre, dans un article non dénué de malice que Robert Sauzet atteigne l'âge de 90 ans pour recevoir la médaille d'honneur du Club cévenol. Cela s'est produit lors du 117^e congrès le 26 août 2017, au Vigan. Le journaliste évoque le propos introductif du président Cabanel. Pour ce dernier, cet historien « a souligné l'énigme ou l'anomalie du développement de la religion catholique sur des terres constituées de roches plus appropriées au pays protestant ». Ce jour là dans les mêmes circonstances, l'abbé Christian Salendres, né à Saint-Martial, qualifié « d'abbé de La Cévenne blanche » mais aussi de « pondéré et positif », recevait la même distinction.

À présent, je voudrais vous faire part de quelques réflexions sur ma propre trajectoire. Je me garderai de revenir sur le déroulé détaillé de ma carrière qui a été évoqué avec beaucoup de précision et de justesse par notre cher Président. Il ne s'agira donc pas du bilan de mes travaux de recherche sur les premières sociétés paysannes du Sud de la France ou de la Corne de l'Afrique, mais de quelques leçons que j'ai retenues de mon expérience professionnelle.

D'une part, vous l'avez dit, Monsieur le Président, j'ai passé la première partie de ma carrière au sein des directions régionales des affaires culturelles (les DRAC) où j'ai exercé les fonctions d'assistant puis de conservateur au sein d'une petite équipe dénommée Direction des Antiquités Préhistoriques à Montpellier. Puis, j'ai été promu conservateur régional de l'archéologie à partir de 1992, d'abord en Poitou-Charentes puis en région PACA et enfin à nouveau à Montpellier de 1999 à 2003. J'ai eu à partir de 1973, année de mon recrutement dans la fonction publique, à vivre de l'intérieur la mise en place des services déconcentrés de l'État autour des Préfets de région, et plus particulièrement celle des directions régionales des affaires culturelles avec l'évolution de ce qu'on appelait encore dans les années 1970 les directions des Antiquités qui sont devenues au cours des années 80 les services régionaux de l'archéologie. C'est là que j'ai vécu de l'intérieur les deux processus conjoints de déconcentration et décentralisation, sachant que cette distinction entre prérogatives régionales de l'État et prérogatives des collectivités territoriales, reste un terrain mouvant ou bien des tensions se font encore jour. Beaucoup pensent qu'en France, le jacobinisme est encore bien trop prégnant et l'État, me semble-t-il, fait toujours de la résistance. A-t-il tort, a-t-il raison ? Il n'y a pas lieu d'en débattre ici.

Ce que j'ai retenu, entre autres, de cette étape assez longue de ma vie professionnelle, c'est tout d'abord le sentiment que la fonction publique est trop souvent dénigrée et parfois perçue comme une tour d'ivoire peu sensible aux besoins de la population. Eh bien, il me semble que cette vision caricaturale est fautive et particulièrement injuste. Combien de fois, j'ai rencontré en

région, comme à Paris, dans les services du ministère de la Culture, des fonctionnaires totalement dévoués à leur mission, arrivant très tôt à leur bureau et le quittant à une heure tardive, ayant un sens élevé du service public et un grand respect de leur devoir de réserve. Certes, comme partout dans le monde du travail, il y a quelques paresseux ou des gens peu consciencieux, mais il s'agit d'une minorité, minorité qui existe tout autant dans le secteur privé, contrairement aux idées reçues.

Je retiendrai aussi de cette période, le formidable bond en avant qu'a connu en France la protection du patrimoine archéologique avec la législation sur l'archéologie préventive à partir de 2001, après que les Trente Glorieuses aient été le théâtre d'importantes destructions de vestiges dans les sous-sols urbains. Pensons au scandale du quartier de la bourse à Marseille ou à la destruction du *Campo Santo* d'Orléans ou encore du palais d'Alaric à Toulouse. Quels progrès considérables de nos connaissances archéologiques sur la ville romaine de Nîmes et le territoire de sa cité ont pu être faits grâce à ce dispositif qui permet l'exploration archéologique du sous-sol avant que celui-ci soit livré aux terrassements, puis au béton. Pensons aussi aux grands tracés linéaires, comme les autoroutes ou les lignes à grande vitesse qui ont amené la découverte de vestiges archéologiques selon une densité totalement insoupçonnée, comme cela a été le cas sur le tracé du TGV entre Valence et Nîmes ou les diagnostics archéologiques ont révélé la présence de vestiges enfouis de toutes périodes environ tous les deux-cent mètres !

Enfin, je voudrais évoquer l'évolution spectaculaire qu'a connue la recherche archéologique ces quarante dernières années à travers l'élargissement croissant de ses champs de recherche et le développement de l'interdisciplinarité, rendue nécessaire par l'apport constant de nouvelles méthodes d'étude et de nouvelles problématiques. C'est sans doute là qu'en suivant le parcours de Robert Sauzet, j'ai eu le sentiment que même si le matériau de nos recherches différait, la façon de le traiter était finalement proche. Peut-être parce que dans le domaine des sciences humaines, les changements de méthodes et d'objectifs d'étude que la deuxième moitié du XXe siècle a connus ont irradié bon nombre de disciplines. Ainsi, si on a pu parler d'« Histoire totale », osera-t-on parler d'« Archéologie totale ». A l'époque où André Leroi-Gourhan dans les années 1950 mettait au point des méthodes rigoureuses d'enregistrement des vestiges archéologiques au cours des fouilles, notamment sur la fouille expérimentale du campement magdalénien de Pincevent en Seine-et-Marne, il a pu dire que ce qui fait la différence entre l'historien et le préhistorien, c'est que le second détruit son document tout en l'étudiant. C'est pourquoi, il attachait une importance particulière à l'enregistrement exhaustif de tous les vestiges matériels mis au jour par une fouille manuelle délicate sur des surfaces les plus vastes possibles. Il étendit cet enregistrement à tous les vestiges quelle que soit leur nature et leur taille, y compris les plus petits fragments de charbons de bois ou d'ocre rouge, ou encore les minuscules éclats de taille du silex. C'est ainsi qu'il put mettre en évidence à Pincevent ce qu'une fouille moins soignée n'aurait jamais permis de découvrir : l'emplacement des huttes des chasseurs magdaléniens, l'emplacement des foyers et des ateliers de taille du silex. Et cela m'autorise à faire un parallèle entre l'évolution des méthodes de l'archéologie et celles de l'Histoire, telles que les ont mises en œuvre des chercheurs de la génération de Robert Sauzet en exploitant une variété de plus en plus étendue de documents d'archives, de sources très diverses, jamais ou rarement exploitées auparavant et qui ont pu ainsi faire surgir ce qui était si peu perceptible. L'historien Leroy-Ladurie avait en son temps mis l'accent sur les interrelations entre les micro-

fluctuations climatiques en Europe et les crises économiques affectant la vie des populations et pouvant entraîner des troubles sans pour autant être l'unique facteur déclenchant. Aujourd'hui, et vous l'avez évoqué, Monsieur le Président, à propos de mes travaux dans la Corne de l'Afrique, la place de l'étude des paléo-environnements est grandissante dans l'étude des sociétés anciennes. Elle exige la mise œuvre de plusieurs méthodes d'étude exploitant des vestiges de nature diverse, géologique ou biologique et permet de mieux comprendre l'origine des changements de stratégies alimentaires des populations du Passé. Pour ce qui est de l'anthropologie, la fouille de sépultures, selon les méthodes inspirées de celles de Leroi-Gourhan a permis de reconstituer les gestes funéraires des sociétés du passé alors que trop longtemps elles avaient pour seul objectif de recueillir des objets de prestige déposés en offrande. Et que dire des conséquences du développement des analyses d'ADN extrait des ossements humains anciens pour déceler les liens de parenté au sein d'une population inhumée, où, à plus grande échelle, les mouvements de population ? Je ne sais pas ce que nous réservera l'évolution de ma discipline dans le futur, mais pour l'heure, je suis heureux d'avoir appartenu à une génération d'archéologues qui a connu de fructueuses innovations. Je vous remercie de votre attention.